



Diagnostic patrimonial du Centre-Essonne

Bouray-sur-Juine



Conseil régional d'Île-de-France

Unité société
Direction de la culture, du tourisme, du sport et des loisirs
Service patrimoines et inventaire
115, rue du bac - 75007 Paris
Tél. : 01 53 85 53 85 / www.iledefrance.fr

DIAGNOSTIC PATRIMONIAL DU CENTRE-ESSONNE
Communes des cantons de Brétigny-sur-Orge,
Etréchy et Mennecey

Synthèse communale

Bouray-sur-Juine

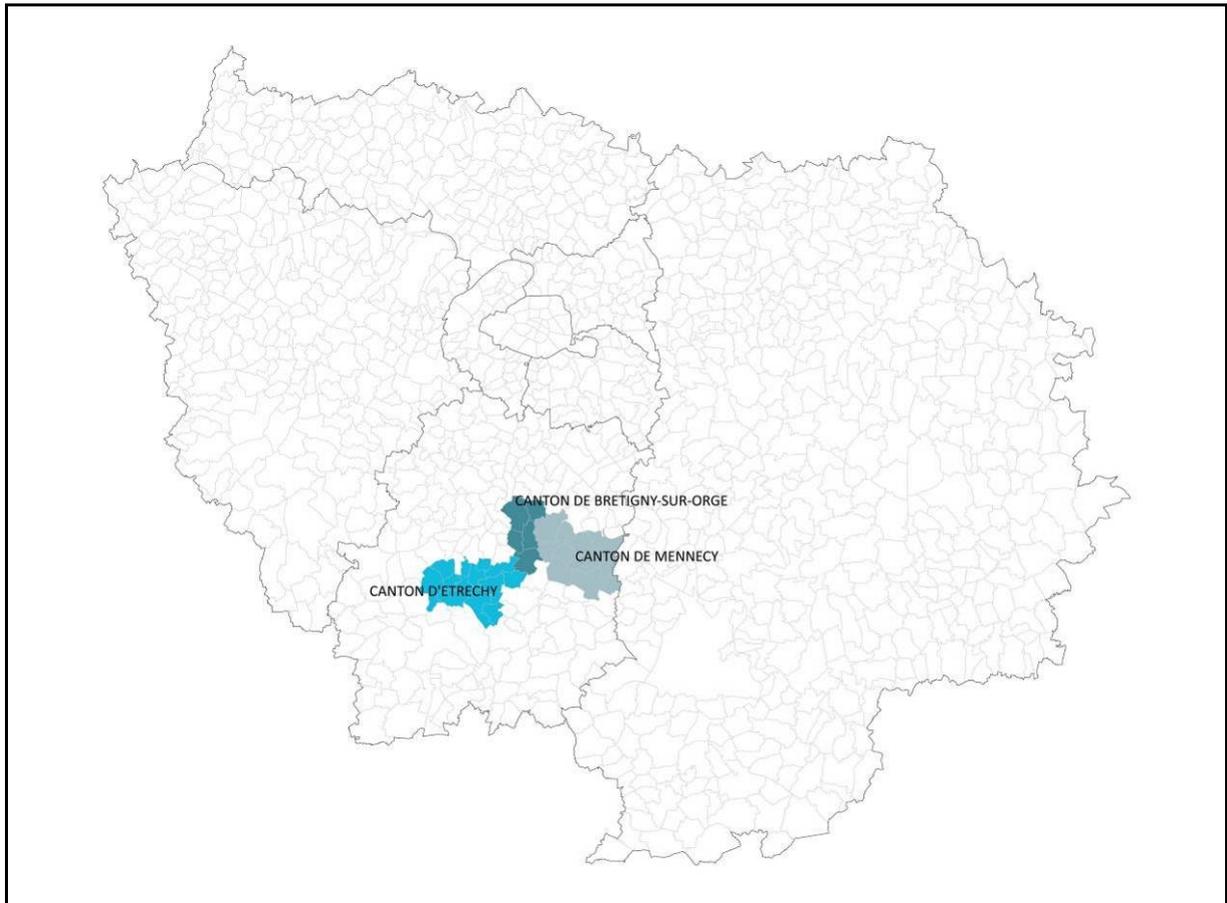
Canton d'Etréchy

Etude réalisée par **Guillaume Tozer**, chargé de mission
et **Maud Marchand**, stagiaire

Sous la responsabilité scientifique de **Brigitte Blanc**, conservateur du
patrimoine, adjointe au chef de service

Avec le conseil scientifique de **Roselyne Bussière**, conservateur du patrimoine

Service Patrimoines et Inventaire
Région Île-de-France
2009



Territoire du diagnostic patrimonial dans son contexte francilien

Couverture : Château du Mesnil-Voisin

CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE

La convention signée en 2008 entre le Conseil Général de l'Essonne et le Conseil Régional d'Île-de-France prévoit d'établir un diagnostic du patrimoine culturel du territoire situé « entre Juine et Orge ».

Ce territoire est divisé en trois cantons comprenant vingt-neuf communes :

Etréchy	Mennecy	Brétigny-sur-Orge
Auvers-Saint-Georges	Auvernaux	Brétigny-sur-Orge
Bouray-sur-Juine	Ballencourt-sur-Essonne	Leudeville
Chamarande	Champcueil	Marolles-en-Hurepoix
Chauffour-lès-Etréchy	Chevannes	Le Plessis-Pâté
Etréchy	Le Coudray-Montceaux	Saint-Vrain
Janville-sur-Juine	Echarcon	
Lardy	Fontenay-le-Vicomte	
Mauchamps	Mennecy	
Souzy-la-Briche	Nainville-les-Roches	
Torfou	Ormoy	
Villeconin	Vert-le-Grand	
Villeneuve-sur-Auvers	Vert-le-Petit	

Le territoire d'étude est situé en zone périurbaine, soumis à l'influence directe de l'agglomération parisienne et susceptible d'être significativement touché par les processus enclenchés par cette proximité. La partie septentrionale du territoire est en effet largement urbanisée (Communautés d'agglomération du Val d'Orge et de Seine-Essonne) et le phénomène tend à s'étendre vers les communes rurales, situées plus au sud, dans lesquelles on assiste à une transformation significative du patrimoine rural et à une extension considérable du bâti par le lotissement d'anciens domaines et/ou de terres agricoles.

La limite chronologique choisie pour le recensement du patrimoine bâti a été fixée à la fin de la seconde Guerre mondiale (1945). Toutefois, certains édifices postérieurs à cette date, mais dont l'intérêt patrimonial est incontestable, seront intégrés au diagnostic patrimonial.

Ce diagnostic permettra de mettre en place des stratégies pour la gestion du territoire des communes, par le biais de l'amélioration des documents d'urbanisme municipaux, en prenant en compte le patrimoine et en envisageant une gestion plus raisonnée du bâti et des projets urbains.

Enfin, les études menées sur les cantons de Brétigny-sur-Orge, Etréchy et Mennecy dans le cadre du diagnostic patrimonial permettront de fonder le choix d'une aire géographique plus précise pour un inventaire topographique du patrimoine culturel. Il est en effet important de noter que la réalisation d'un diagnostic patrimonial ne saurait, en aucun cas, remplacer la conduite d'un inventaire topographique traditionnel. Faute de temps, les analyses typologiques et architecturales menées dans le cadre d'un diagnostic patrimonial sont lacunaires et bien souvent superficielles dans la mesure où le recensement est effectué, dans la grande majorité des cas, depuis le domaine public exclusivement.

METHODOLOGIE

Les communes étudiées dans le cadre du diagnostic patrimonial du Centre-Essonne ont chacune fait l'objet de la rédaction d'une synthèse communale.

Cette synthèse, réalisée sous forme de monographie, est le fruit d'une méthodologie élaborée dans le cadre du diagnostic patrimonial faisant appel à un ensemble de travaux réalisés en trois phases (pour le détail des travaux, se reporter à la synthèse générale) :

- préparation du travail de terrain (1 journée par commune)
- travail de terrain (1 journée par commune)
- rendu du travail de terrain (2 jours par commune)

D'un point de vue méthodologique, il a fallu réfléchir à la mise en place d'outils de travail novateurs, en adéquation avec le territoire étudié, avec les typologies patrimoniales mais également avec la durée, très courte, prévue pour la conduite de ce diagnostic.

C'est ainsi qu'une fiche de recensement a été élaborée, comportant seize champs destinés à relever les principales caractéristiques des édifices recensés (*cf. document p. 5*).

Les édifices recensés, comprenant aussi bien les édifices publics que l'habitat privé, sont classés par typologie (*cf. Glossaire*).

Il est important de noter que de nombreux bâtiments ruraux, constitutifs du patrimoine ordinaire* d'un territoire et donc de son identité, ont été écartés lors du recensement en raison des trop nombreuses transformations structurelles relevées (dénaturations : surélévation d'un bâtiment, construction d'extensions, percements de baies régulières et disproportionnées...).

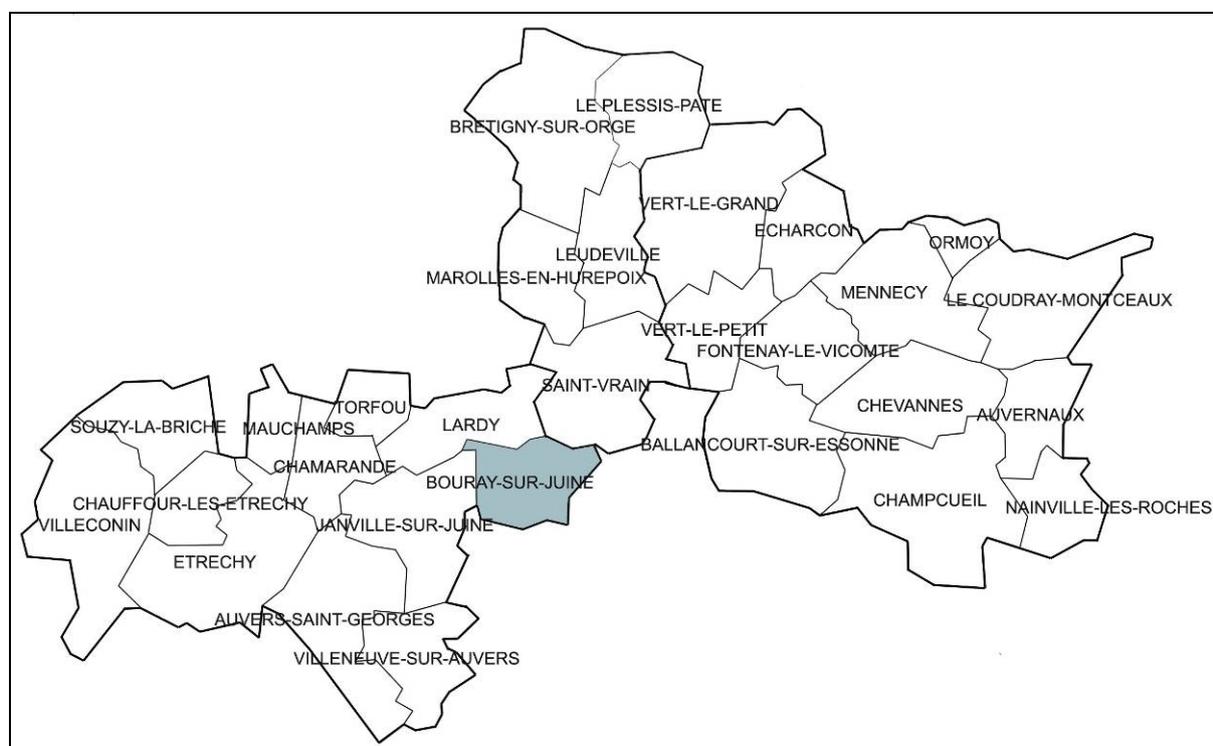
Certains outils utilisés au cours de l'étude sont inhérents à la conduite d'un inventaire topographique (report du cadastre napoléonien sur le cadastre actuel) tandis que d'autres font appel à des notions relevant d'institutions extérieures à l'Inventaire général du patrimoine (type *Observatoire photographique du Paysage* qui permet de mesurer les évolutions paysagères au cours du XX^e siècle – *cf. infra*).

Une base de données, regroupant tous les éléments patrimoniaux recensés sur le terrain, a également été élaborée. Les informations issues de cette base de données permettent d'avoir une idée précise des typologies architecturales et de l'état du bâti patrimonial sur le territoire de chaque commune.

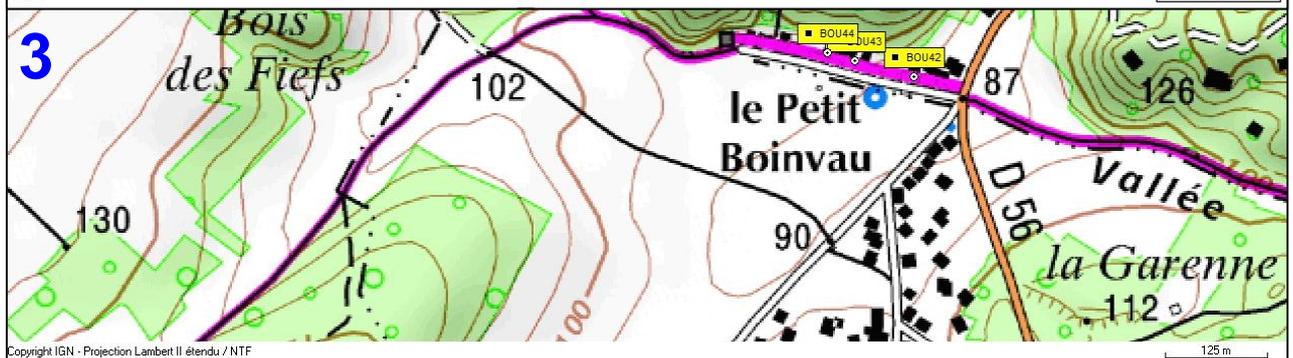
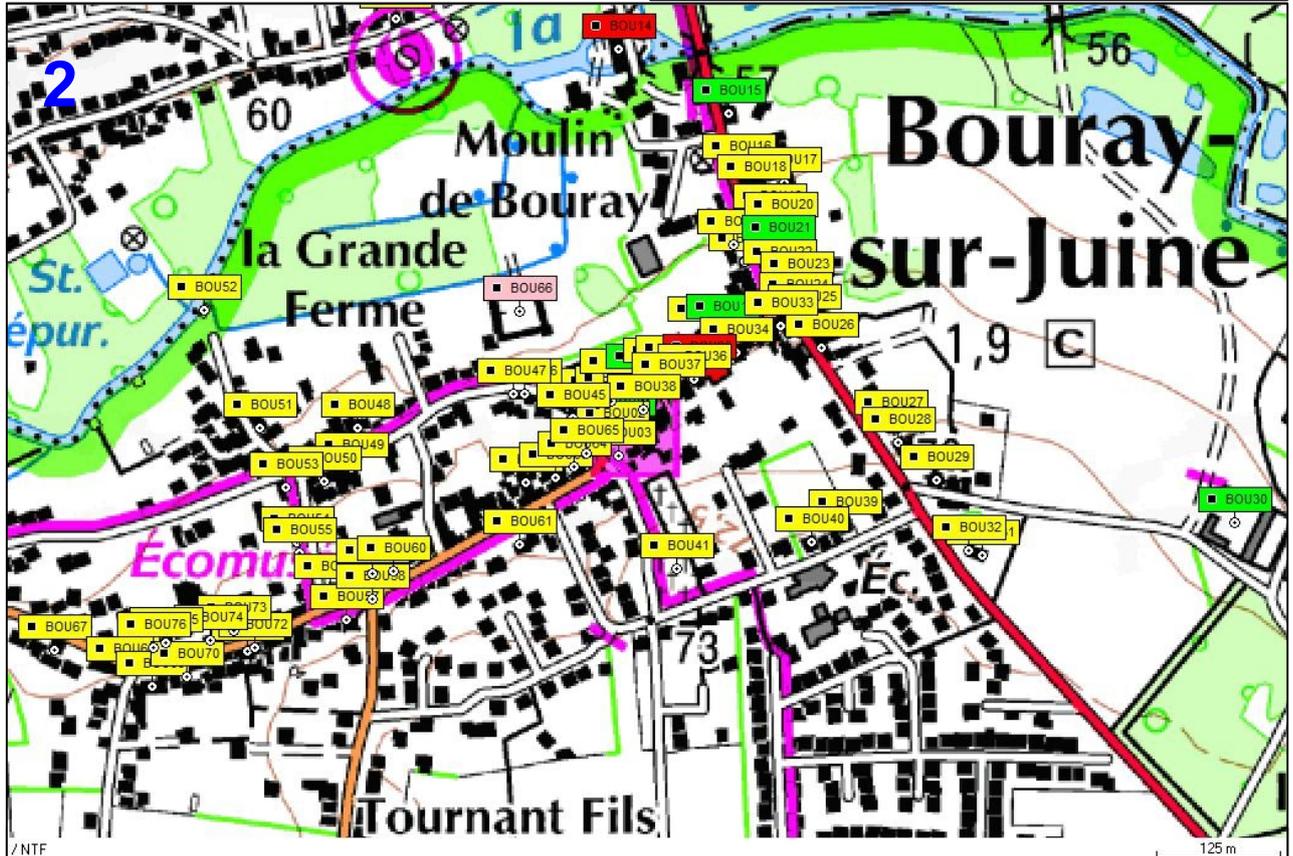
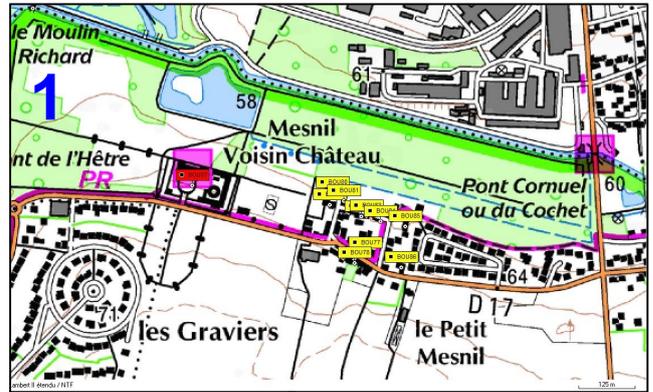
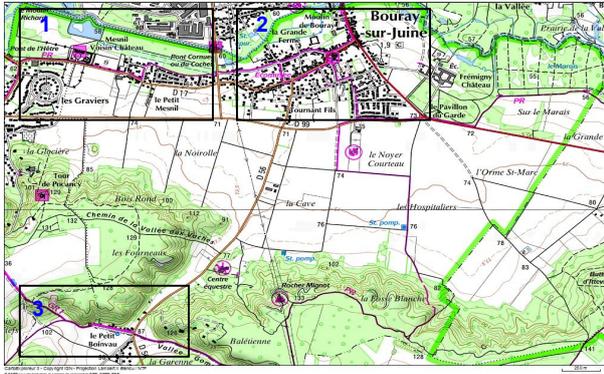
Enfin, un SIG (Système d'Information Géographique), réalisé à partir de la carte IGN au 1/25000, permet d'avoir une bonne lisibilité de la concentration du bâti foncier à caractère patrimonial dans chaque commune. Hiérarchisés par degré d'intérêt, les éléments patrimoniaux recensés sont intégrés à ce SIG à l'aide d'un code couleur (jaune pour « intéressant », vert pour « remarquable », rouge pour « exceptionnel »).

ADRESSE:				N° Fiche:		
				Référence cadastrale:		
Datation:	Antécadastre	19ème siècle	1ère moitié 20ème siècle	Date portée	Signature:	
Implantation:	village / bourg	hameau / lieu-dit	isolé	Pré- inventaire	OUI	NON
TYPLOGIE						
cour commune	pavillon	mairie	église	maison de bourg	petit patrimoine vernaculaire:	
ferme	villa	mairie / école	château	maison à boutique		
maison rurale	maison de notable	école	moulin	puits	autre:	
maison de vigneron	immeuble	gare	monument aux morts			
MATERIAUX DE COUVERTURE						
tuiles mécaniques		tuiles plates		ardoises	autre:	
PARTIES CONSTITUANTES				MATERIAUX GROS-ŒUVRE		
communs	colombier	puits	meulière	moellons	Pierre de taille	briques
four	autre:		calcaire	autre:		
SECOND-ŒUVRE ET DECOR						
modénature	chaînage d'angle	ferronnerie	aisselier	disparu	autre:	
céramique	rocaillage	balcon	devanture de boutique	néant		
INTERET						
architectural		morphologique		urbain	pittoresque	historique
Transformations de surface			DEGRE			
OUI	NON	inaccessible	intéressant	remarquable	exceptionnel	
PHOTOS, REMARQUES ET TEMOIGNAGES EVENTUELS:						

COMMUNE		CANTON		
BOURAY-SUR-JUINE (1 934 Hab.)		BRETIGNY-SUR-ORGE	ETRECHY	MENNECY
NOMBRE D'EDIFICES RECENSES : 87				
NOMBRE D'EDIFICES DENATURES : 79				
EDIFICES PAR DEGRE D'INTERET				
exceptionnels (3)	remarquables (6)	intéressants (77)	inaccessible (1)	
TYPOLOGIES PATRIMONIALES DOMINANTES				
fermes (28)	maisons rurales (14)	villas (13)	maisons de bourg (9)	pavillons (5)
PARTICULARITES PAYSAGERES				
Vallée de la Juine	Parcs de châteaux (Mesnil-Voisin et Frémigny)	Hameau		
DOCUMENT D'URBANISME				
PLU	POS			



Localisation de la commune par rapport au territoire d'étude du diagnostic patrimonial



Diagnostic patrimonial 2009

BOURAY-SUR-JUINE

ELEMENTS BATIS REPERES ET DEGRES
D'INTERET PATRIMONIAL
(Extrait du SIG)

Légende

- ABC03 Patrimoine bâti exceptionnel
- ABC02 Patrimoine bâti remarquable
- ABC01 Patrimoine bâti intéressant
- ABC04 Patrimoine bâti inaccessible

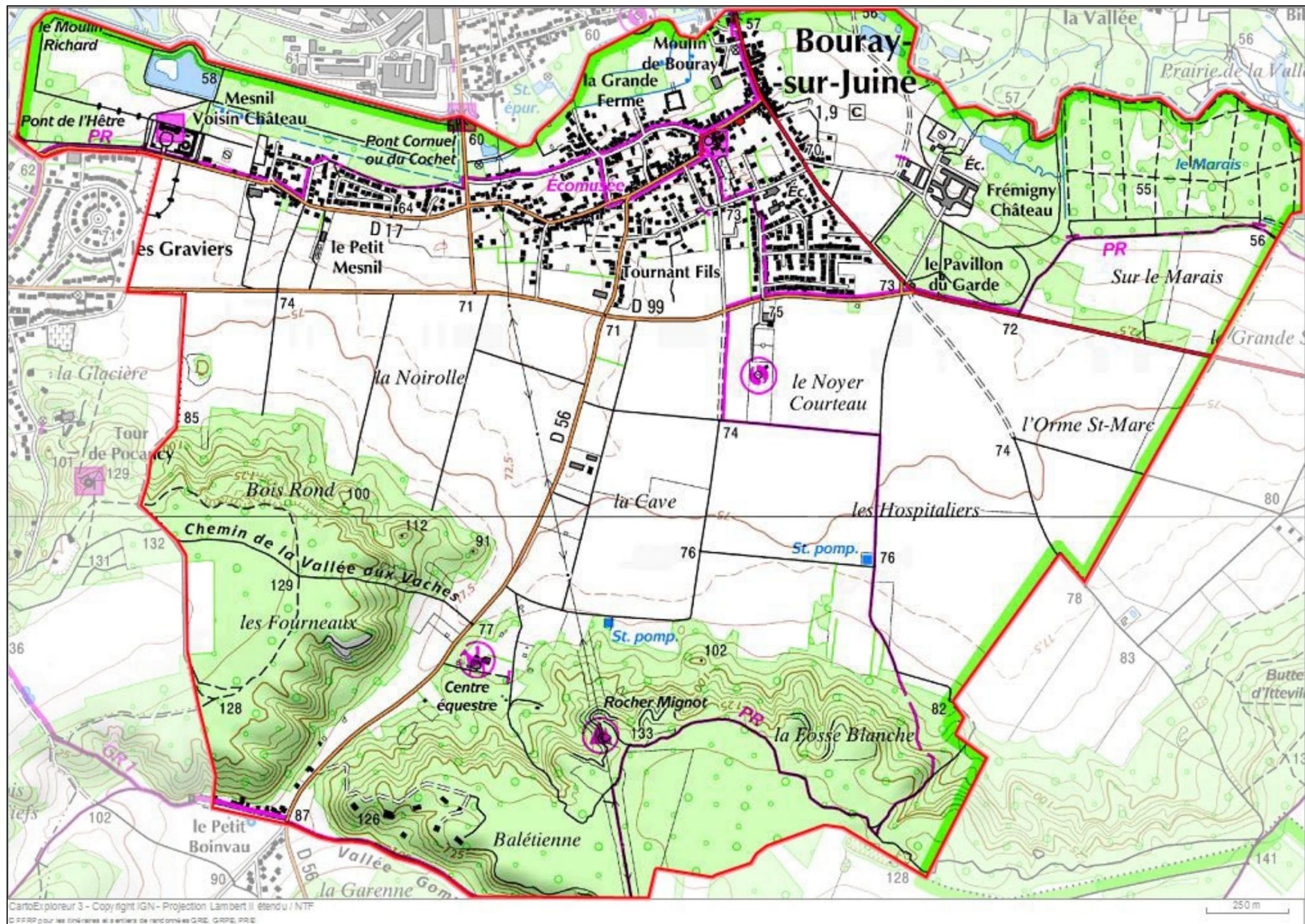
**ELEMENTS BATIS RECENSES SUR LA COMMUNE
DE BOURAY-SUR-JUINE :**

La commune comporte quatre-vingt-sept éléments recensés dont :

- 3 édifices exceptionnels (BOU14 : moulin ; BOU35 : puits mitoyen ; BOU87 : château du Mesnil-Voisin)
- 6 édifices remarquables (BOU01 : église ; BOU07, BOU11, BOU15 : villas ; BOU21, BOU30 : fermes)
- 77 édifices intéressants
- 1 édifice inaccessible

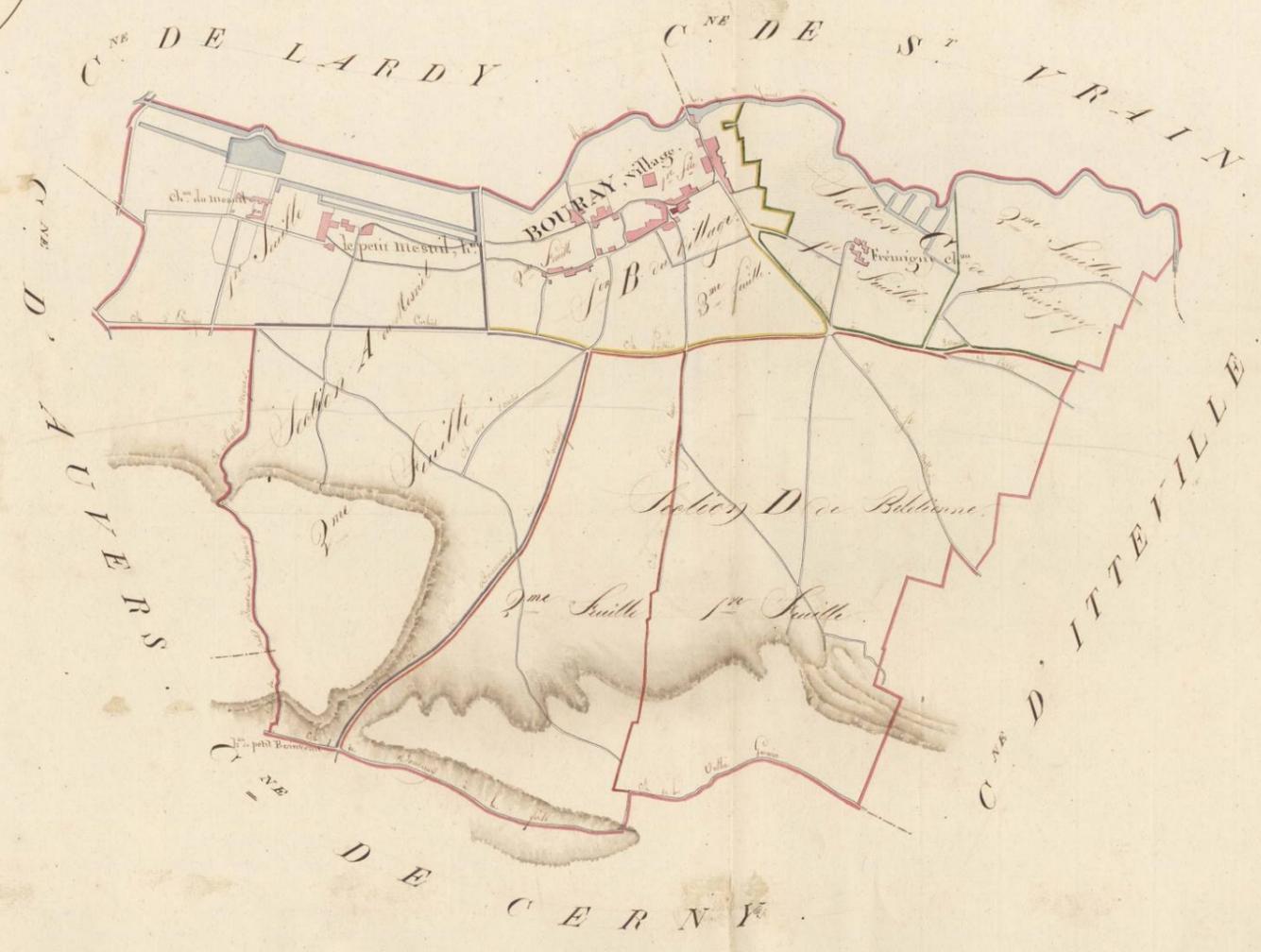
Les édifices recensés se répartissent de la manière suivante :

- 28 fermes (BOU10, BOU13, BOU20-21, BOU23, BOU29-30, BOU33, BOU44, BOU47, BOU49-50, BOU53, BOU56, BOU60, BOU63-66, BOU69-72, BOU75, BOU78-79, BOU85-86)
- 14 maisons rurales (BOU17, BOU42-43, BOU54-55, BOU59, BOU62, BOU74, BOU76, BOU80-84)
- 13 villas (BOU07-08, BOU11-12, BOU15, BOU27-28, BOU34, BOU36, BOU61, BOU67-68, BOU73)
- 9 maisons de bourg (BOU09, BOU16, BOU19, BOU22, BOU24-26, BOU37, BOU46)
- 5 pavillons (BOU31-32, BOU39-40, BOU57)
- 3 cours communes (BOU18, BOU48, BOU51)
- 2 maisons à boutique (BOU04-05)
- 2 puits (BOU35-BOU38)
- 2 croix (BOU41, BOU58)
- 1 maison de notable (BOU45)
- 1 château (BOU87)
- 1 moulin (BOU14)
- 1 hangar (BOU77)
- 1 lavoir (BOU52)
- 1 presbytère (BOU06)
- 1 chapelle funéraire (BOU03)
- 1 monument aux morts (BOU02)
- 1 église (BOU01)



Carte IGN de la commune de Bouray-sur-Juine extraite du logiciel CartoExplorateur 3 © IGN

Catégorie d'Assemblée
du Plan Cadastral parcellaire Com^mune
BOURAY
Canton de St. Mery, Arrondissement d'Amboise
Département de Seine et Oise.
Commencé au 1^{er} Mars 1817. Sous l'Administration
de Monsieur le Comte DESTOUCHES, Préfet
et de Monsieur SEMONVILLE, Maire.
Par les Commissaires
M. Leroy, Directeur des Contributions
et M. Chappin, Jugeau d'Instruction.
par M. de Douville, Secrétaire.



Cohelle
ce 1^{er} mars 1817

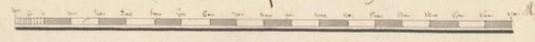
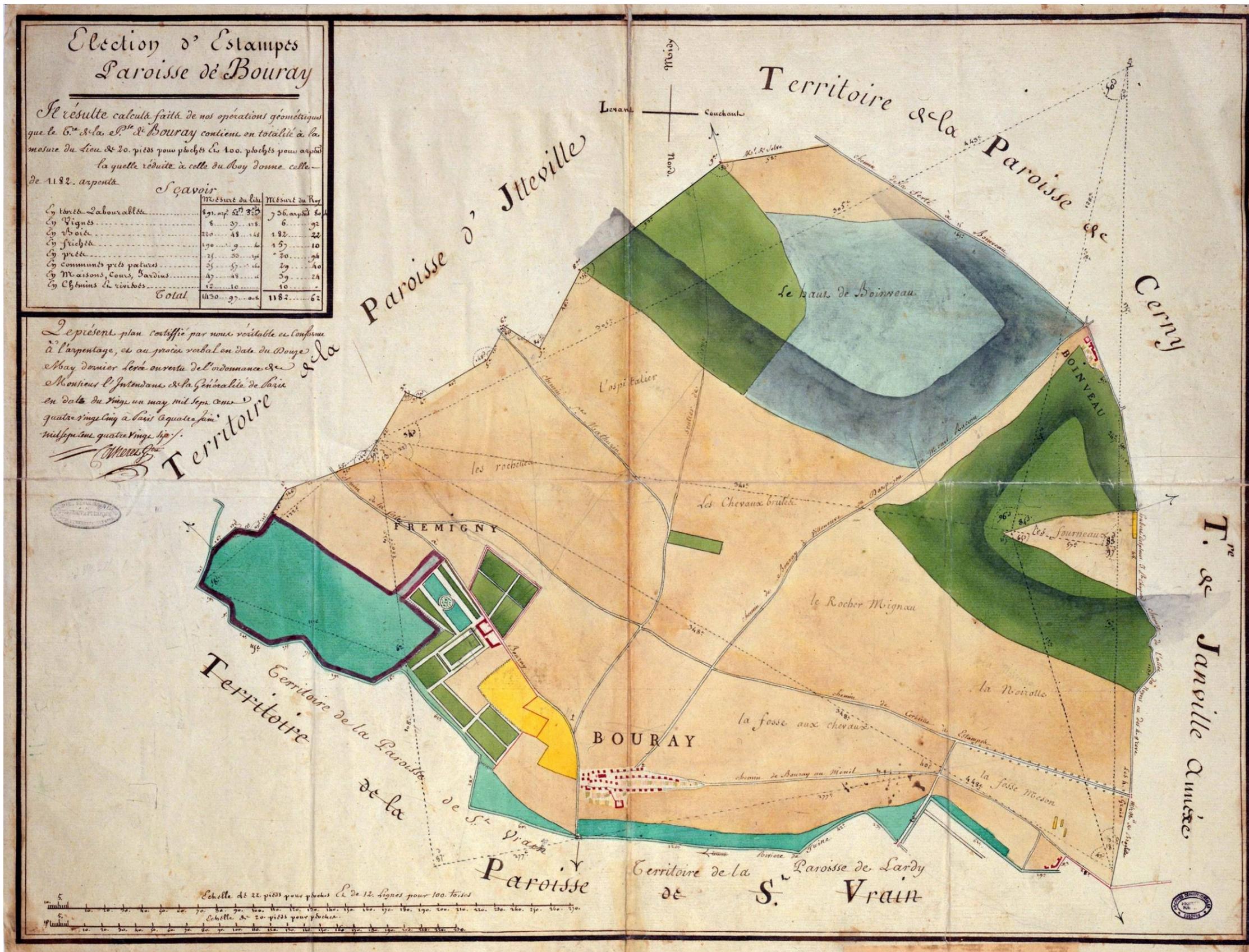


Tableau d'assemblage du plan cadastral parcellaire de la commune de Bouray-sur-Juine - 1817 © Archives départementales de l'Essonne



Plan d'intendance de la commune de Bouray-sur-Juine (1780-1789) © Archives départementales de l'Essonne
N.B. : le château du Mesnil Voisin n'est pas mentionné sur le plan d'intendance ci-dessus mais apparaît sur celui de la paroisse de Lardy.

I – LE VILLAGE, DU CADASTRE NAPOLEONNIEN A NOS JOURS

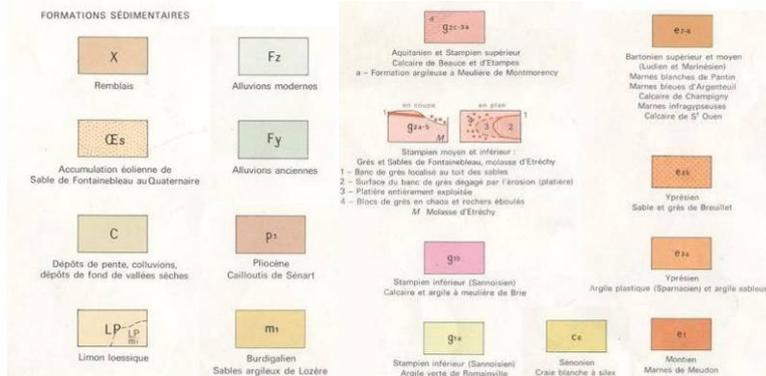
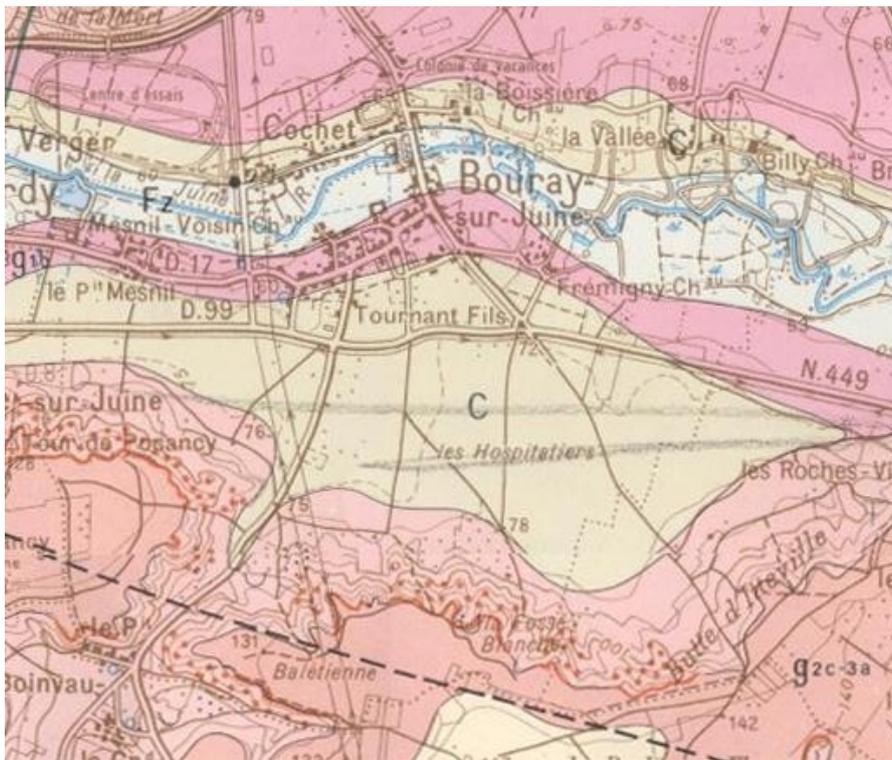
Bouray-sur-Juine est un village de fond de vallée dont l'altitude varie entre 53 et 139 mètres.

D'un point de vue géologique, la commune de Bouray-sur-Juine est située au niveau de la cuesta barrant l'horizon entre la marge septentrionale du plateau de Beauce et la terminaison Sud-Est du plateau de Brie.

Les coteaux sont constitués de calcaire et d'argile à meulière de Brie ainsi que de grès dégagé par l'érosion.

Le fond de la vallée est constitué de colluvions et d'alluvions.

La composition géologique du sous-sol explique l'emploi récurrent de meulière, de calcaire et de grès comme matériaux de construction.



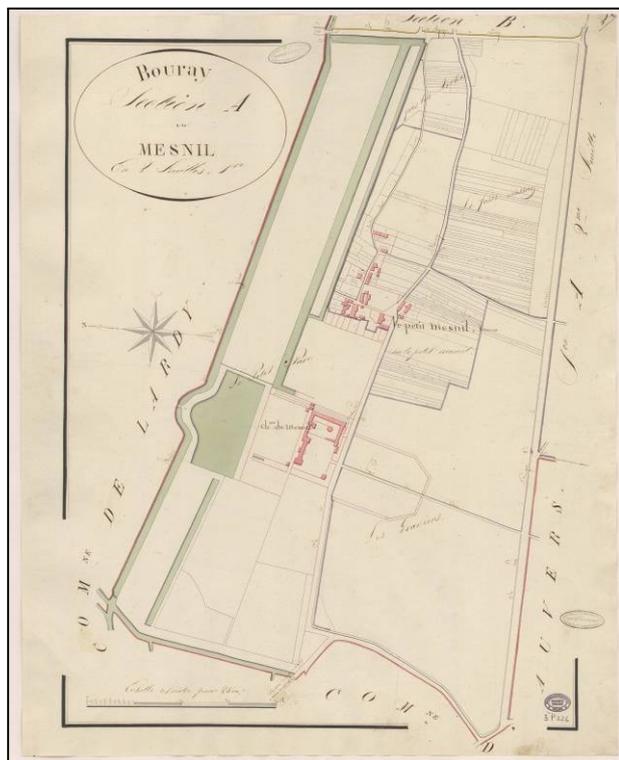
Extrait de la carte géologique au 1/50000 Etampes XXIII-16 © I.G.N.

A - LE CADASTRE NAPOLEONIEN

La commune de Bouray-sur-Juine comptait 572 habitants en 1821. Les bâtiments étaient principalement concentrés le long de la Grande Rue, de la rue Haute et de la rue Basse (centre-bourg). Les fermes, les maisons rurales et les maisons de bourg constituaient alors la majeure partie des constructions.



Assemblage d'extraits des trois feuilles de la section B du cadastre napoléonien (1817). Au centre, une grande ferme seigneuriale à cour fermée et colombier à laquelle nous n'avons pu accéder au cours du recensement (BOU66). En haut à droite, l'état « antecadastre » des bâtiments du moulin de Bouray-sur-Juine © A.D. 91.



Extrait de la section A, 1^{ère} feuille du cadastre napoléonien (1817) sur lequel on distingue le château du Mesnil-Voisin et les bâtiments du hameau du petit Mesnil © A.D. 91.



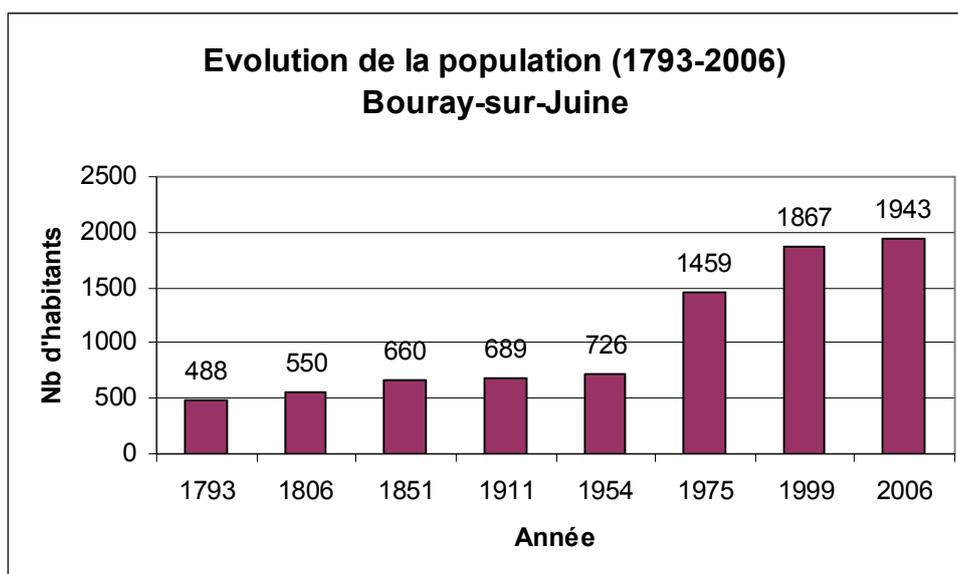
Extrait de la section C, 1^{ère} feuille sur lequel on distingue le château, aujourd'hui dénaturé, et la ferme de Frémigny © A.D. 91.

Sur les quatre-vingt-sept édifices recensés au cours de notre étude, quarante-sept sont, en partie ou dans leur intégralité, antérieurs au cadastre napoléonien (vingt fermes, dix maisons rurales, sept maisons de bourg, trois cours communes, deux maisons à boutique, un château, un moulin, une maison de notable, le presbytère et l'église). Ces différents édifices ont, pour la plupart, subi des transformations, mais leur typologie est encore lisible.

B – FACTEURS D'ÉVOLUTION SPATIALE, MORPHOLOGIQUE ET PAYSAGÈRE DE LA COMMUNE

1 – Evolution démographique : un doublement de la population entre 1954 et 1975

D'un point de vue démographique, la commune de Bouray-sur-Juine a connu une évolution constante entre le dénombrement de 1793 et celui de 1954. On note cependant une importante baisse de la population entre 1881 et 1886 : la population passe de 785 à 614 habitants, soit une baisse d'environ 28%. L'essor démographique est ensuite relativement important : entre 1954 et 1975, la population double. Par la suite, entre 1975 et 1999, le nombre d'habitants augmente d'environ 30%.



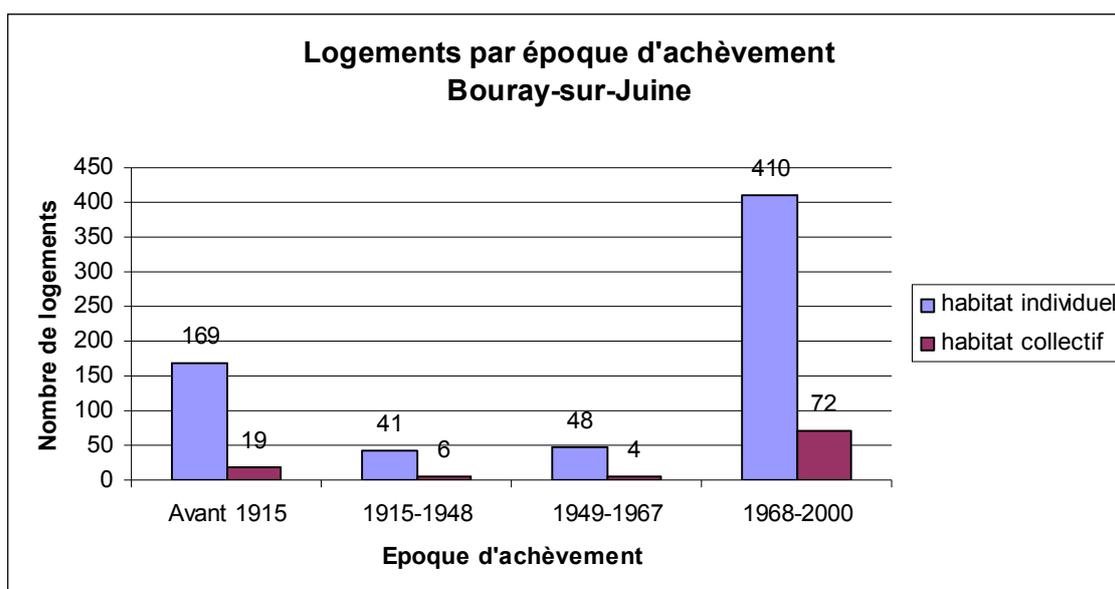
Entre 1999 et 2006, la population augmente de 76 habitants, soit un accroissement relativement faible d'environ 4%.

2 – Une politique d'urbanisation tournée vers le lotissement pavillonnaire groupé

La commune de Bouray-sur-Juine s'étend sur 723 hectares. L'espace urbain construit représente 8,75% du territoire communal (*cf. IAURIF*), soit environ 63 hectares.

En 2000, le nombre de logements construits sur le territoire de Bouray-sur-Juine s'élevait à 769, dont 482 construits depuis 1968.

La majorité des permis de construire a été accordée dans le cadre de lotissements pavillonnaires groupés.



3 – La forme actuelle du village : un étalement urbain qui tend à faire disparaître la structure historique du village

L'étalement urbain a eu des conséquences sur la forme historique du village. La multiplication des lotissements pavillonnaires (rue de la Grande Roche, rue d'Aquitaine, rue d'Alsace-Lorraine, rue de Bretagne) a modifié la forme historique du village : l'organisation spatiale (forme allongée le long d'une voie de communication principale, en léger surplomb de la Juine) caractéristique des villages de fond de vallée tend à disparaître.

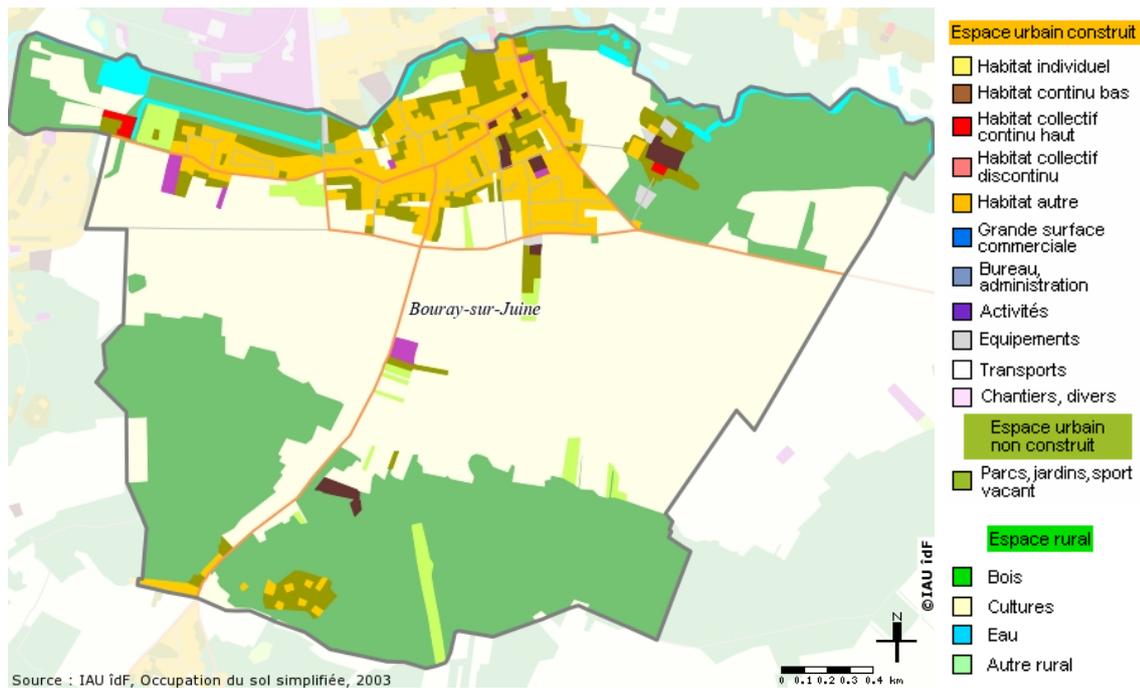
De plus, le lotissement pavillonnaire de la rue de Verdun a eu pour conséquence directe de combler l'espace qui séparait le hameau du petit Mesnil et le centre-bourg de Bouray-sur-Juine.



Lotissement de la rue de Verdun



Photographie aérienne de la commune de Bouray-sur-Juine © 2009 Tele Atlas.



Mode d'occupation du sol (1999)

Le centre-bourg historique de la commune a conservé une certaine cohérence architecturale. L'alignement de maisons de bourg « ante-cadastre » et du XIX^e siècle forme toujours des fronts bâtis remarquables qu'il convient de préserver. La rue Damalouise a également conservé un caractère rural indéniable (étroitesse de la rue, murs de clôture en pierre, trottoirs constitués de pavés de grès...).



Front bâti de la Grande Rue



Rue Damalouise

Les parcs des châteaux de Mesnil Voisin, dessiné par Le Nôtre, et de Frémigny marquent également profondément le paysage de la commune. Dans les années 1950, une grande partie du parc du château de Mesnil Voisin, située sur la commune de Lardy, a laissé place à un centre d'essai technique de Renault.



Extrait de l'Atlas de Trudaine sur lequel on distingue les parcs des châteaux de Mesnil Voisin, Frémigny, La Boissière et de la Honville © A. N., Département des Cartes et Plans.

Le document ci-après réalisé en superposant la carte IGN des années 1970 (dossier de pré-inventaire) sur celle de 2005 permet d'avoir une bonne lisibilité de l'extension récente du bâti sur la commune de Bouray-sur-Juine.

Page suivante : Evolution des emprises foncières entre les années 1970 et 2005

Légende :

 *Limites communales*

 *Axes principaux*

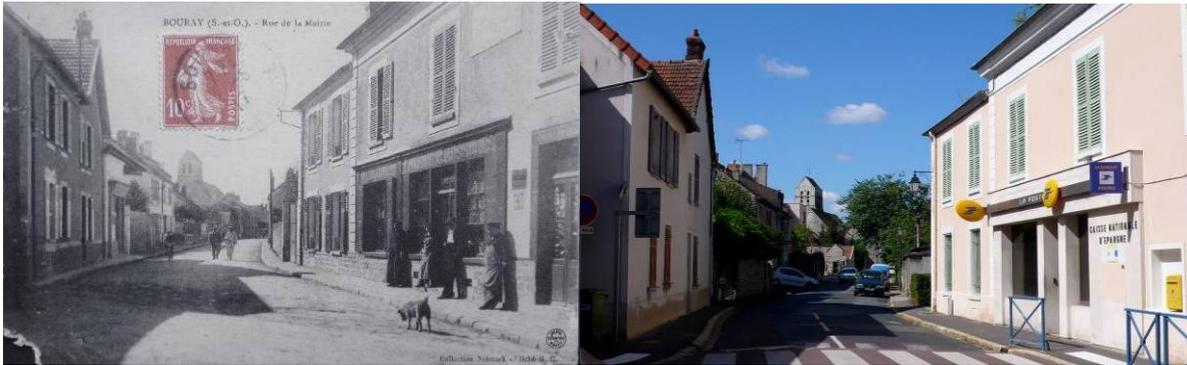
 *Axes secondaires*

 *Emprises foncières sur le territoire de la commune dans les années 1970, d'après les cartes IGN contenues dans les dossiers de pré-inventaire*

Cartes copyright IGN 1970-2005

4 – Evolution des paysages au cours du XX^e siècle

L'étude de la dynamique des paysages, grâce à la mise en parallèle de photographies prises à différentes époques, permet d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformation des espaces ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause afin d'orienter favorablement l'évolution des paysages (*Observatoire Photographique du Paysage*). L'utilisation de cet outil à l'échelle communale permet d'avoir une bonne idée de l'évolution urbaine et paysagère.



Carte postale, datant du début du XX^e siècle, de la rue de la Mairie et photographie du même point de vue prise au cours du mois d'août 2009.

La mise en parallèle des deux documents précédents permet de constater que les bâtiments de la rue de la Mairie sont toujours en place. On remarque cependant que l'ancienne maison à boutique, dans laquelle est aujourd'hui installée la Poste, a perdu sa devanture de boutique en bois. La porte que l'on distingue à droite de la devanture a également disparu et a été remplacé par une niche dans laquelle une boîte aux lettres a été installée.

Les bandeaux lissés soulignant les baies et les chaînes d'angle du bâtiment qui fait face à la Poste ont également disparu.

II – CARACTERISTIQUES ARCHITECTURALES

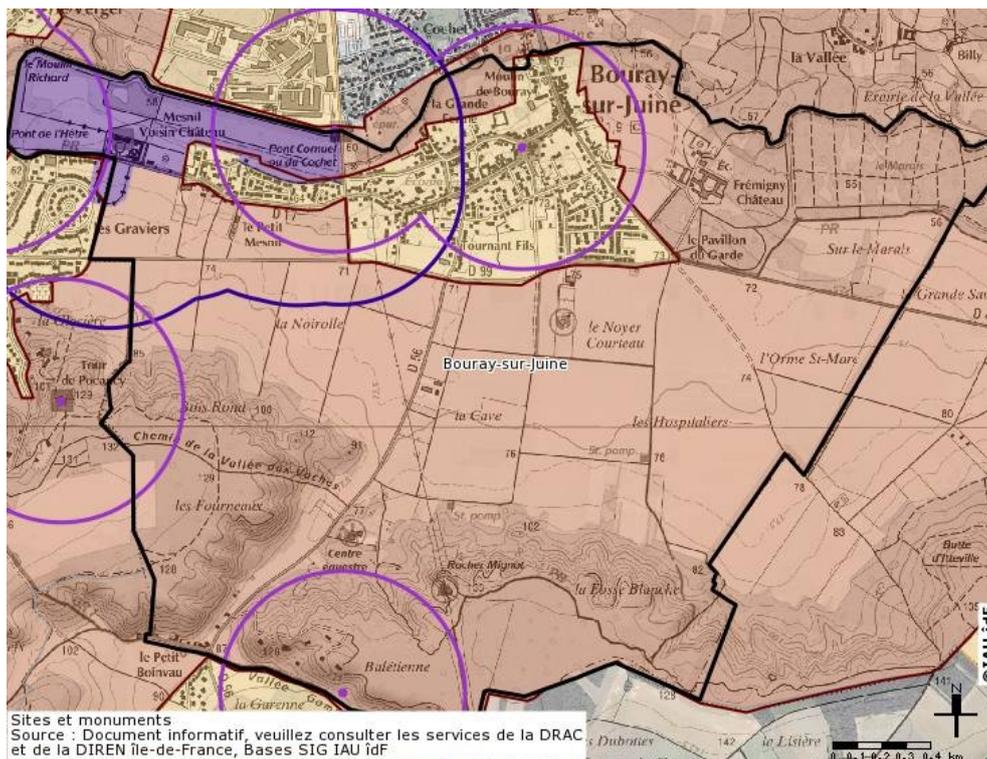
A - MONUMENTS HISTORIQUES ET SERVITUDES

La commune de Bouray-sur-Juine compte trois mesures d'inscription à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques (ISMH) et deux mesures de classement au titre des monuments historiques :

- L'église Saint-Pierre-aux-Liens (ISMH 1950)
- La grotte ornée (ISMH1979)
- Le Pont Cornuel (ISMH1980)
- Le château du Mesnil Voisin (CMH1980)
- Le petit parc du château du Mesnil Voisin (CMH1999)

Le territoire communal est également soumis au périmètre de protection de la tour de Pocancy situé à Janville-sur-Juine (ISMH1947).

Enfin, l'ensemble du territoire communal est soumis au périmètre de protection du site de la vallée de la Juine. Le site classé est indiqué en marron sur la carte et le site inscrit en jaune.



B - Familles architecturales dominantes dans la commune

Récapitulatif du patrimoine recensé à Bouray-sur-Juine :

	Inaccessible	Intéressant	Remarquable	Exceptionnel	Total
Habitat					
Fermes		26	2		28
Maisons rurales		14			14
Villas		10	3		13
Maisons de bourg		9			9
Pavillons		5			5
Cours communes		3			3
Maisons à boutique		2			2
Maison de notable		1			1
Château				1	1
Autre					
Puits		1		1	2
Croix		2			2
Moulin				1	1
Hangar		1			1
Lavoir		1			1
Presbytère		1			1
Chapelle funéraire		1			1
Monument aux morts		1			1
église			1		1
Total		78	6	3	87

La proportion d'édifices « ante-cadastres » recensés (quarante-sept sur quatre-vingt-sept) s'explique par la composante agricole de la commune et par la faible dynamique urbaine au cours du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle.

Les matériaux de construction les plus employés sur le territoire communal sont la meulière, le calcaire. Le grès est également présent sous forme de blocs grossièrement équarris dans les chaînages d'angle des bâtiments ruraux.

La construction de l'église Saint-Pierre-aux-Liens remonte au XII^e siècle. Le clocher de plan quadrangulaire est percé de fenêtres ogivales garnies d'abat-son. Les murs de l'édifice sont renforcés par des contreforts en grès.



BOU01

- Fermes* : 28 édifices recensés
Remarquables : 2 (BOU21, BOU30)

Sur les vingt-huit fermes recensées, dix-neuf sont, en partie ou dans leur intégralité, antérieures au cadastre napoléonien. Les fermes sont construites en moellons de meulière et de calcaire. Les maçonneries sont souvent renforcées par des chaînages d'angle en blocs de grès.



BOU21 (33-37, Grande Rue) est une ferme « ante-cadastre » dont les bâtiments ont été repris à la fin du XIX^e siècle. Le pignon sur rue du logis fut ainsi traité avec beaucoup de soin : la baie du premier étage est agrémentée d'un balcon et ornée d'un fronton supporté par deux colonnes. Un oculus a également été percé au-dessus du fronton et les angles sont soulignés par des chaînes en plâtre.



BOU30 est la ferme seigneuriale du château de Frémigny. Elle possédait autrefois un colombier (cf. plan cadastral). Cette grande ferme à cour fermée à trois côtés bâties possède un belvédère. Une grande porte charretière précédée d'un porche permet d'accéder à l'un des bâtiments agricoles.



BOU13 (14, Grande Rue) est une ferme « ante-cadastre » dont le logis a certainement fait l'objet d'une transformation au cours du XIX^e siècle par le percement de baies dans le pignon et l'ajout de bandeaux lissés.



BOU44 (13, rue des Roches) est une ancienne ferme « ante-cadastre » située dans le hameau de Boinveau. Les chaînages d'angle sont constitués de blocs de grès grossièrement équarris.



BOU79 (1, rue des Tilleuls) est une ancienne ferme « ante-cadastre » située dans le hameau du Petit Mesnil. Elle possède une imposante porte charretière dont le cintrage est constitué de blocs de grès. La cour est située derrière de hauts murs de clôture en pierre.



BOU85 (14-16, rue des Fontaines) est une ancienne ferme « ante-cadastre » située dans le hameau du Petit Mesnil dont les terres ont été loties (lotissement de la rue de Verdun).

- Maisons rurales* : 14 édifices recensés

Sur les quatorze maisons rurales recensées, dix sont, en partie ou dans leur intégralité, antérieures au cadastre napoléonien. Elles sont construites en moellons de meulière et de calcaire. Elles sont réparties sur l'ensemble du territoire (centre-bourg, hameaux) et constituent la majeure partie des constructions des hameaux du petit Mesnil et de Boinveau.



BOU43 (19, rue des Roches) est une maison « ante-cadastre » située dans le hameau de Boinveau. Les anciennes annexes agricoles sont situées dans le prolongement du logis.



BOU83 (10, rue des Fontaines) est une maison rurale « ante-cadastre » de type bloc à terre.

- Villas* : 13 édifices recensés

Remarquables : 3 (BOU07, BOU11, BOU15)

Sur les treize villas recensées, neuf ont été construites au cours du XIX^e siècle, et quatre au cours de la première moitié du XX^e siècle. Elles sont toutes situées dans le centre-bourg de Bouray-sur-Juine.



BOU07 (5, rue de la Mairie) fut construite à la fin du XIX^e siècle ou au début du XX^e siècle. Elle est composée d'un corps central à toit-terrasse et de deux ailes symétriques coiffées d'un toit à deux pans dont les débords sont soutenus par des aisseliers. Les encadrements des baies sont soulignés par des briques bichromes.



BOU11 (17, rue de la Mairie) est une belle villa classique de la fin du XX^e siècle. Elle est composée d'un étage carré surmonté d'un étage de combles aménagés et de trois travées. La travée centrale se dégage par un léger avant-corps. La modénature de plâtre est soignée et les linteaux du premier étage sont surmontés de carreaux de faïence.



BOU15 (1, Grande Rue) est une villa de la fin du XIX^e siècle qui présente la caractéristique d'avoir été remaniée à plusieurs reprises. Le bâtiment d'origine possède un étage carré. Les murs sont parés d'un briquetage et d'un décor de plâtre soigné au niveau de l'encadrement des baies, des angles et de la corniche. Le mur de clôture en pierre possède un chaperon convexe à débord. L'aile de plain-pied en « L » a été accolée au début du XX^e siècle. Les murs sont construits à l'aide de pierre de taille et d'un remplissage ou d'un parement de briques. Les baies sont surmontées d'un fronton. La clôture de cette partie de la parcelle est composée d'un muret en moellons de meulière et de calcaire, de piles en briques et fausse pierre ainsi que de grilles.

- Maisons de bourg* : 9 édifices recensés

La majorité des maisons de bourg recensées est « ante-cadastre » (sept sur neuf). Sur les neuf édifices recensés, six sont situés dans la Grande Rue. Les murs de la plupart des maisons de bourg sont recouverts d'enduit.



BOU22 (39, Grande Rue) est une maison de bourg « ante-cadastre » dont la façade sur rue a été reprise au cours de la première moitié du XX^e siècle : linteaux métalliques et carreaux de faïence.



BOU37 (14, rue de la Mairie) est une petite maison de bourg « ante-cadastre » dont la façade a été reprise au cours du XIX^e siècle : briquetage et modénature de plâtre.

Pavillons* : 5 édifices recensés

Les pavillons de la première moitié du XX^e siècle sont relativement peu nombreux et cantonnés à l'entrée de village orientale de Bouray-sur-Juine (Grande Rue et rue Pingaudière). La façade antérieure est systématiquement placée sur le mur pignon et ornée d'un décor de briques (encadrement de baies et chaînes d'angle).



BOU31 et BOU32 : pavillons jumeaux des 83 et 85 Grande Rue.

Enfin, le puits mitoyen du centre de Bouray-sur-Juine (BOU35) est remarquablement bien conservé. Il présente la particularité de posséder trois accès à l'eau : deux sur la voie publique et un dans une propriété privée. Construit en moellons de meulière et de calcaire, il est coiffé d'un toit à deux pans.



BOU35

Château du Mesnil Voisin.

Le bâtiment actuel du château du Mesnil Voisin (BOU87) fut construit à partir des années 1630 à l'emplacement d'un château plus ancien.

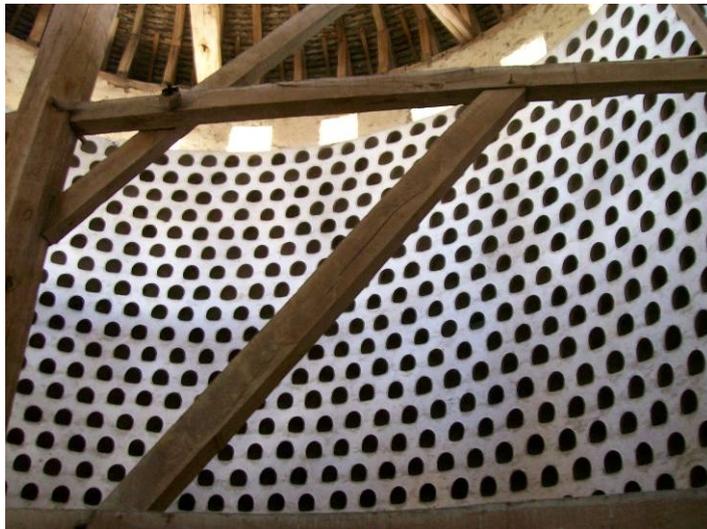
Les façades et toitures du château, des deux pavillons d'angle, des communs ainsi que leurs murs de clôture auxquels il faut ajouter la chapelle et le colombier en totalité ont fait l'objet d'une procédure de classement par arrêté en date du 18 décembre 1980. Les intérieurs du château, des pavillons d'angle et des communs ont quant à eux été inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 10 octobre 1994.



BOU87



BOU87 : vue du colombier. En arrière-plan les communs du château.



BOU87 : vue intérieure du colombier. Le bâtiment compte 3 000 boulins auxquels on accède grâce à une échelle tournante.

Moulin de Bouray-sur-Juine.

L'existence d'un premier moulin banal est attestée au XII^e siècle¹. Le bâtiment actuel fut construit en 1835 en aval de l'ancien moulin qui fonctionna jusqu'à l'achèvement des travaux, et qui fut ensuite détruit. Il appartenait alors à Madame de Rougé, propriétaire du château du Mesnil Voisin. Le bâtiment répond aux normes de l'architecture modulaire : l'ouverture de la baie en plein cintre peut ainsi être le module choisi pour la construction du bâtiment². Le moulin de Vaux à Auvers-Saint-Georges possède les mêmes caractéristiques architecturales (cinq étages carrés surmontés d'un étage de combles aménagés, sept travées, baies en plein-cintre à décor de briques, porte principale cintrée). Le moulin de Pierre Brou à Etréchy possède également le même type de baies en plein-cintre à décor de briques.

¹ LECLERC, P., « Moulin de Bouray », p. 18.

² ALLEMAND-COSNEAU, (C.), *Clisson ou le retour d'Italie*, p. 74.

Des silos à grains furent construits en 1930 par René Lecoœur qui fit rénover et moderniser entièrement le moulin.

Un incendie a ravagé le bâtiment principal du moulin de Bouray-sur-Juine dans la nuit du 4 décembre 2009. Il semblerait que les dégâts soient particulièrement importants et que les planchers et la charpente du bâtiment aient entièrement brûlés.



Moulin de Bouray-sur-Juine. A droite, les silos construits en 1930 © Région Île-de-France – Inventaire Général / P. Ayrault, 2005, ADAGP.

C – Etat général du patrimoine

Bouray-sur-Juine est riche d'un point de vue patrimonial. Si l'on excepte le patrimoine protégé qui présente d'un point de vue de l'histoire ou de l'art un intérêt public incontestable, la commune possède des éléments patrimoniaux remarquables auxquels il convient de prêter la plus grande attention en raison de leur fragilité qui tient à leur appartenance à la famille du patrimoine ordinaire.

En effet, le patrimoine ordinaire qui, par définition, évolue au gré des modes et de ses occupants, a souffert de nombreuses dénaturations. Au cours du recensement, nous avons relevé soixante-dix-neuf bâtiments dénaturés, soit près d'un bâtiment dénaturé pour un bâtiment recensé. Les bâtiments agricoles sont particulièrement touchés par ce phénomène.

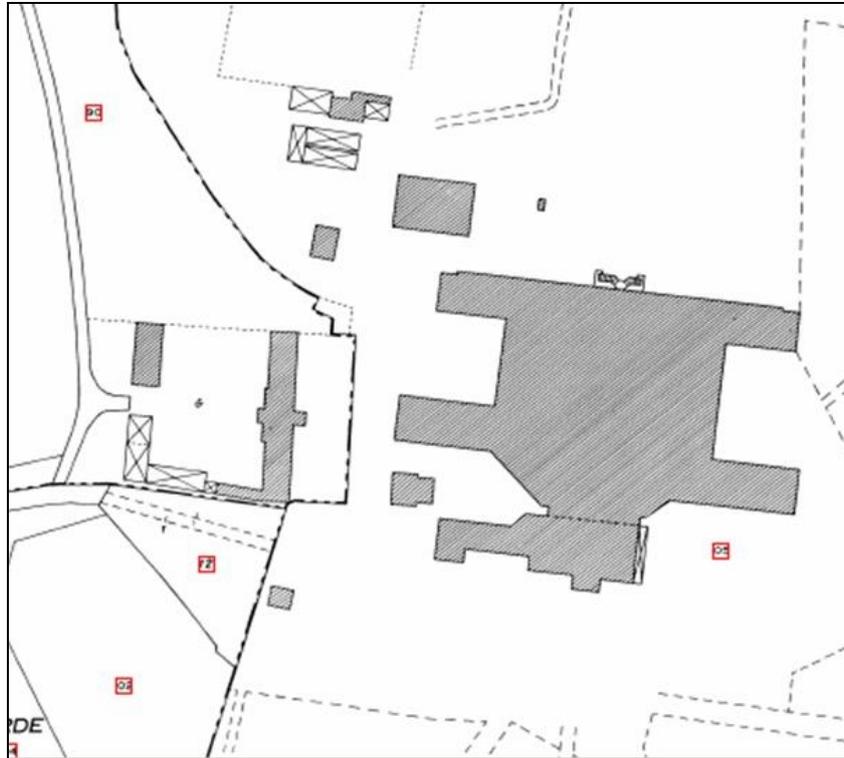


Ferme dénaturée au 3, route de Lardy : cette grande ferme à cour fermée construite au XX^e siècle accueille aujourd'hui un centre d'affaires. Les anciennes granges ont subi des modifications structurelles majeures : percement de nombreuses baies, création d'un plancher...

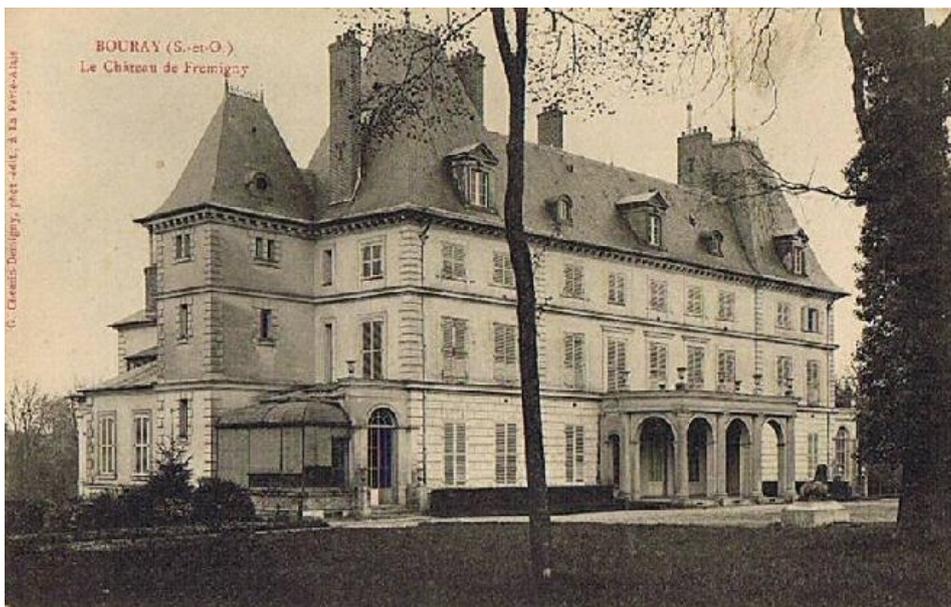


Importante ferme à cour fermée « ante-cadastre » du centre-bourg (59, rue Haute) : une pharmacie a pris place dans une ancienne grange ce qui a nécessité le percement de nombreuses baies.

Le patrimoine monumental de la commune n'est pas épargné. Le château de Frémigny, auquel nous n'avons pu accéder, semble avoir subi de nombreuses transformations comme en témoigne le cadastre de la commune. En effet, un important groupe d'assurances français a transformé le château en centre de formation au cours des années 1980.



Extrait du cadastre sur lequel on distingue le château et la ferme de Frémigny. La majeure partie du bâtiment est constituée d'un ajout en forme de « H » construit dans les années 1980 © Ministère du Budget, des comptes publics et de la fonction public.



Carte postale, datant du début du XX^e siècle, du château de Frémigny.

GLOSSAIRE

- **cour commune** : forme spatiale d'organisation communautaire comprenant plusieurs maisons mitoyennes qui abritaient les paysans, ou manouvriers, louant leurs bras aux grands fermiers tout en exploitant pour eux de petits lopins et notamment de la vigne. La cour commune comprend fréquemment un puits.
- **ferme** :
 - ferme à cour fermée : implantée dans les villages ou isolée en plein champ, la ferme à cour fermée comprend plusieurs bâtiments, logis et annexes, disposés de manière à former les côtés d'un espace central fermé. Le contraste est fort entre les murs extérieurs, aveugles ou percés de rares ouvertures, et la cour intérieure dans laquelle s'ouvrent porche, auvents, clapiers, portes et fenêtres. La ferme à cour fermée possède, lorsqu'elle est implantée en plein champ, certaines caractéristiques défensives (ouvertures type meurtrières, murs, douves...). En dehors de la vaste cour centrale, on peut trouver un ou plusieurs jardins entourés de hauts murs de pierre ainsi que des vergers. Les bâtiments sont souvent homogènes, résultat d'une implantation ancienne.
La ferme à cour fermée se distingue par la présence d'éléments architecturaux forts : porte charretière monumentale, douves, pédiluve, abreuvoir, cour pavée et pigeonnier ou colombier selon les cas.
 - petite ferme : il existe également des fermes de plus petite dimension comprenant plusieurs bâtiments, logis et annexes agricoles, autour d'un espace central fermé, mais qui ne possèdent pas les éléments architecturaux cités précédemment.
- **immeuble** : édifice divisé lors de la construction en appartements pour plusieurs particuliers.
- **maison à boutique** : la maison à boutique est une maison de bourg possédant un espace dédié au commerce.
- **maison de bourg** : bâtiment, le plus souvent à un étage carré, aligné sur la rue et mitoyen sur les deux côtés. Une maison de bourg occupe la totalité de la largeur de la parcelle qu'elle occupe. On trouve généralement des cours et/ou des jardins à l'arrière des maisons. Les maisons de bourg, lorsqu'elles forment un front bâti continu en centre-bourg, sont un élément constitutif du paysage urbain.
- **maison de notable** : vaste demeure, comprenant cinq travées et au minimum un étage carré, située, la plupart du temps, au milieu d'une grande parcelle. La maison de notable possède généralement un décor soigné (modénature, ferronnerie, céramique...).
- **maison rurale** : la maison rurale se définit comme un bâtiment de taille modeste dont le rez-de-chaussée est réservé à l'habitation tandis que les combles et, lorsqu'ils existent, les bâtiments annexes sont destinés aux activités agricoles. En fonction de la distribution et de l'implantation des bâtiments, on peut distinguer trois grandes variantes au sein de cette typologie :

- maison rurale constituée d'un bâtiment unique abritant le logis au rez-de-chaussée et les activités agricoles dans les combles (maison-bloc à terre).
- maison rurale dont les annexes agricoles sont situées dans le prolongement du logis.
- maison rurale dont le logis et les annexes agricoles sont indépendants. Les bâtiments secondaires, destinés à abriter des animaux ou des outils, sont alors placés en héberge, libérant ainsi une cour centrale.

Lorsqu'une maison rurale comporte des bâtiments annexes, elle se distingue de la ferme au niveau de la taille et de l'importance des annexes. La typologie maison rurale concerne donc les unités dans lesquelles les annexes agricoles sont moins importantes que le logis.

- **modénature** : ensemble des éléments d'ornements (moulure, corniche, décor de briques...) relevés sur un bâtiment.
- **moulin** : édifice comportant des installations techniques permettant de broyer, piler, pulvériser, battre ou presser des matières premières ou des produits. La force motrice est transformée en mouvement actionnant les machines.
- **pavillon** : habitat privé généralement composé d'un étage de combles aménagé et de moins de trois travées. Le pavillon correspond à une forme d'habitat dont la diffusion s'est largement développée à partir du 1^{er} quart du XX^e siècle.
- **patrimoine ordinaire** : ensemble des constructions, habitées et/ou liées à la collectivité, formant l'essentiel du bâti des villes et bourgs et qui forgent le paysage et l'identité d'un territoire. Cette notion comprend donc l'habitat privé mais également le patrimoine vernaculaire.
- **patrimoine vernaculaire** : ensemble des constructions ayant eu, dans le passé, un usage dans la vie de tous les jours (puits, lavoirs, fontaines, croix de chemin, bornes historiques...).
- **pédiluve** : mare possédant un accès en pente douce, située à proximité d'une ferme, et servant à faire boire les bêtes ou à les rafraîchir (notamment les sabots). Un pédiluve peut être délimité par des murs de maçonnerie et ses abords sont parfois couverts de pavés pour éviter la boue.
- **villa** : la villa, dont le développement est lié à celui de la villégiature, est située en milieu de parcelle et se distingue de la maison de notable par sa taille. Elle dispose d'un étage carré et comprend trois travées. La villa possède généralement un décor soigné (modénature, ferronnerie, céramique...).



Le territoire d'étude du diagnostic patrimonial du Centre-Essonne est situé en zone périurbaine (cantons de Brétigny-sur-Orge, Etréchy et Mennecy). Soumis à l'influence directe de l'agglomération parisienne, ce territoire est susceptible d'être significativement touché par les processus enclenchés par cette proximité.

L'urbanisation constatée dans la partie septentrionale du département s'étend ainsi aux communes rurales, situées plus au sud, dans lesquelles on assiste à une transformation importante du « patrimoine ordinaire » et à une extension considérable du bâti par le lotissement d'anciens domaines et de terres agricoles.

Ce diagnostic, qui constitue un nouvel outil méthodologique, a pour objectif de mettre en place des stratégies de gestion et d'aménagement territorial par le biais d'une meilleure prise en compte du patrimoine culturel dans les documents d'urbanisme.

Enfin, ce diagnostic doit permettre de fonder le choix d'une aire géographique plus précise pour la conduite d'un inventaire topographique du patrimoine culturel.